Dessinateur en aménagement du territoire/ Dessinatrice en aménagement du territoire Raumplanungszeichner/Raumplanungszeichnerin Disegnatore/Disegnatrice in pianificazione del territorio

Dessinateur en aménagement du territoire/ Dessinatrice en aménagement du territoire

Α

Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage

du 21 mars 2000

В

Programme d'enseignement professionnel

du 21 mars 2000

Entrée en vigueur

1er janvier 2000

Le texte de ce règlement et ce programme d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'EDMZ, 3003 Berne.

4 juillet 2000

Chancellerie fédérale

3456 2000-0944